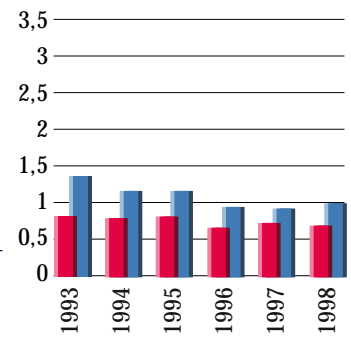


TOX 6  
FLUX DE POLLUTION TOXIQUE émis par les activités industrielles



RÉGIONS BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ  
LORRAINE-CHAMPAGNE ARDENNES

**Principaux rejets en matières inhibitrices**

**Niveau de performance du système épuratoire**

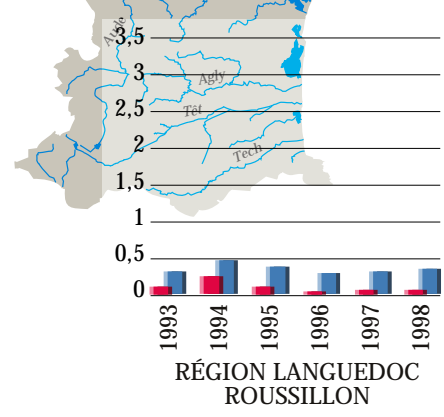
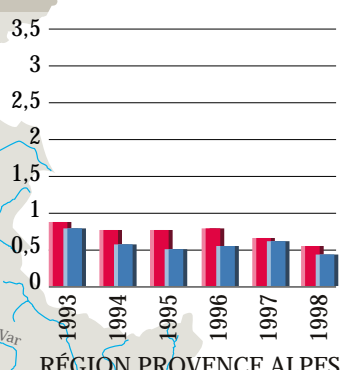
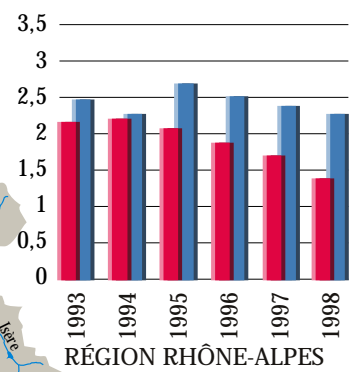
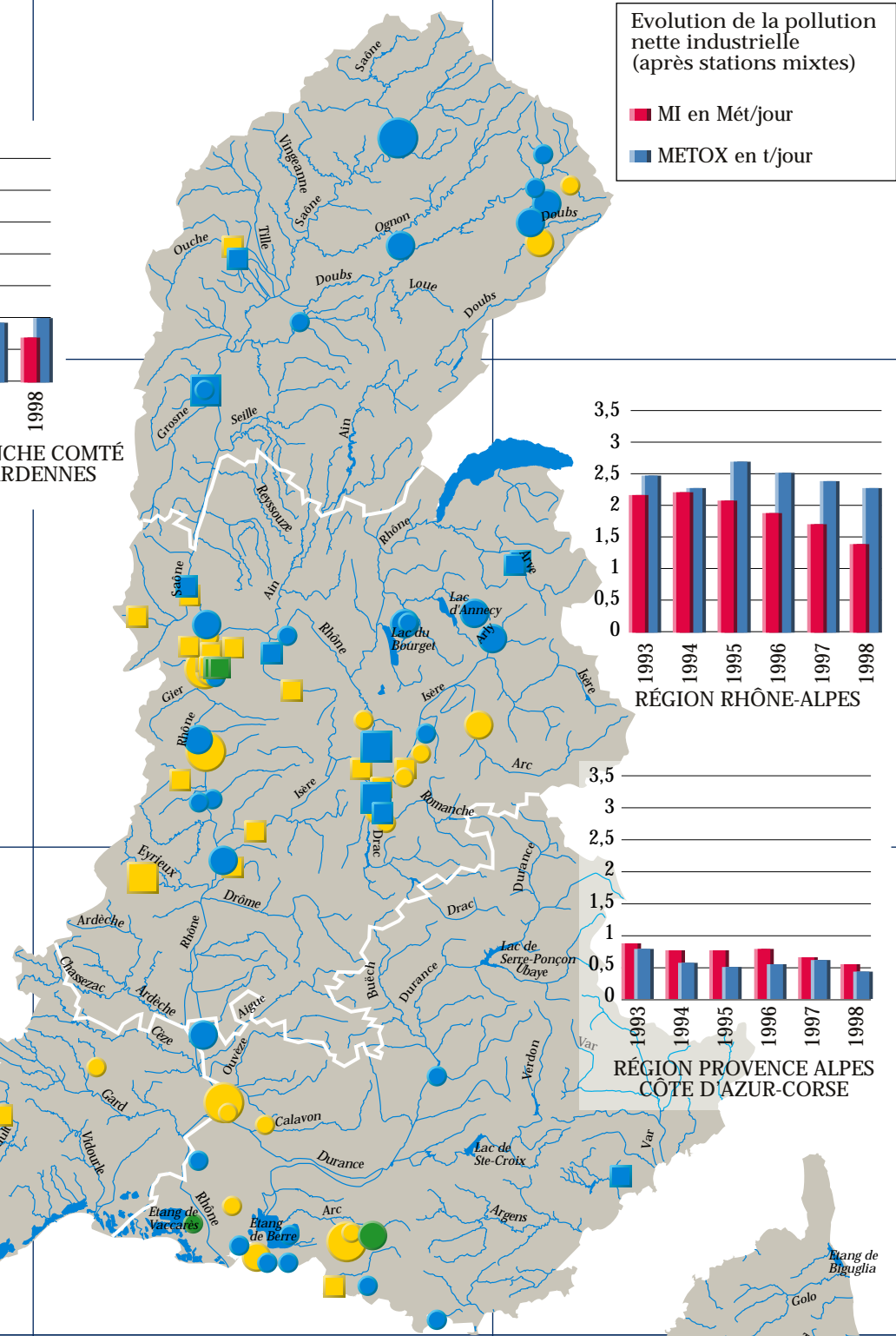
- supérieur à 80 %
- de 80 % à 60 %
- inférieur à 60 %

**Rejet au milieu**

- Rejets directs au milieu
- Rejet après traitement en station d'épuration de collectivité

**Test de toxicité aigue exprimée en million d'équiox/jour**

- □ inférieur à 17
- □ de 17 à 65
- □ supérieur à 65



Ces rejets correspondent aux principaux établissements industriels redevables (rejets 1997). Des établissements moins importants mais pouvant avoir des rejets significatifs pour le milieu récepteur local ne sont pas représentés (traiteurs de surface par exemple).

Pour les flux d'origine industrielle raccordés à une station d'épuration de collectivité, un rendement forfaitaire de 50% a été appliqué sur les matières inhibitrices pour évaluer le rejet final au milieu.

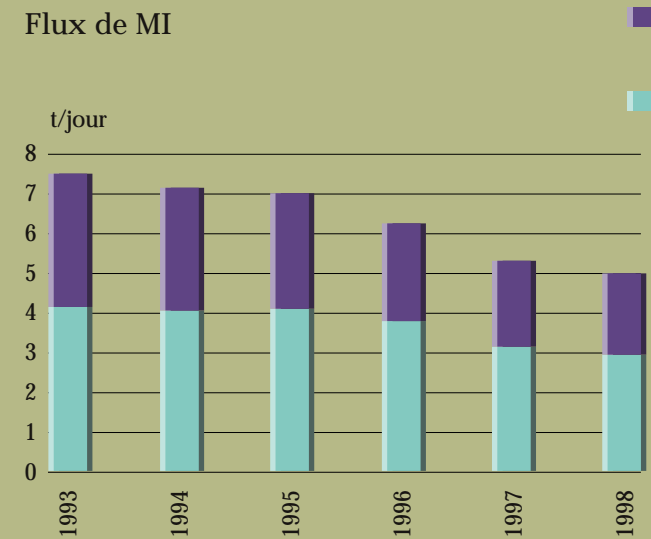
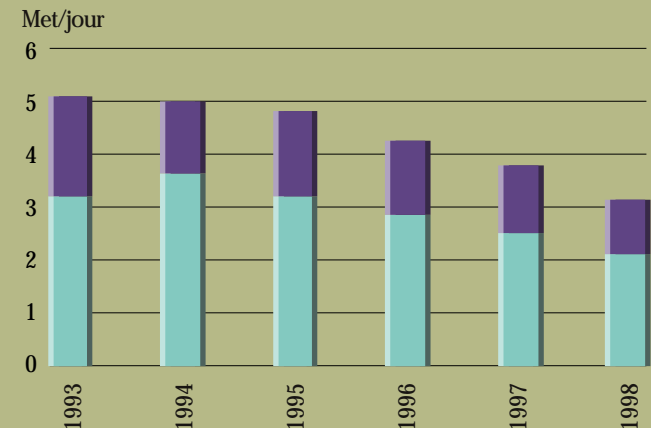
5 • POLLUTIONS TOXIQUES

Poursuivre toujours et encore la lutte contre la pollution

ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Diminution globale de moitié, en 10 ans, de la toxicité des rejets sur l'ensemble du bassin, à compter de la date de publication du SDAGE

OBJECTIFS DU SDAGE



Evolution des rejets en sortie d'établissements industriels pour ces paramètres depuis 1993 :  
MI baisse de 22,5 %  
METOX baisse de 14 %.

Les flux représentés sont issus des données retenues pour le paiement des redevances. Il s'agit de flux de pointe de pollution (jour moyen du mois de pollution maximum), évalués à partir d'autosurveillance (les plus gros établissements) ou estimés de manière forfaitaire (notamment pour le traitement de surface) à partir des déclarations annuelles des établissements redevables.

Les paramètres de toxicité retenus ici sont :  
• les MI (matières inhibitrices : test sur les daphnies) représentatifs de la toxicité aiguë  
• les METOX (combinaison de métaux et métalloïdes : As, Cd, Cr, Cu, Hg, Ni, Pb, Zn) représentatifs de la contamination métallique (toxicité chronique).